

Communiqué de presse

Embargo:	21.12.2015, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-1512-40

Statistique suisse de l'aide sociale 2014: résultats nationaux

Le taux d'aide sociale reste inchangé, la durée de perception s'allonge

Neuchâtel, 21.12.2015 (OFS) – En 2014, 261'983 personnes ont bénéficié d'une aide sociale économique. Cela signifie que 3,2% de la population résidante a été soutenue par une prestation d'aide sociale au moins une fois dans l'année. Le taux d'aide sociale est resté stable par rapport à 2013. La part des bénéficiaires de longue durée (plus de 4 ans) a atteint 27,5%. Ces résultats proviennent de la statistique suisse actuelle de l'aide sociale, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de dossiers d'aide sociale a augmenté de 4300 (+2,7%) et celui des bénéficiaires d'environ 4800 personnes (+1,9%). La hausse du nombre de dossiers et de bénéficiaires constatée depuis 2008 s'est donc poursuivie. Le taux d'aide sociale, qui indique le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et la population résidante, s'élevait à 3,2% en 2014 pour l'ensemble de la Suisse. Il est resté au même niveau qu'en 2013. Si l'on considère ce taux sur les dix dernières années, on note qu'il a connu une évolution en forme de U: de 3,2% en 2005, il est tombé ensuite progressivement à moins de 3% jusqu'en 2008 avant de se remettre à grimper les années suivantes pour atteindre actuellement 3,2%.

Des taux d'aide sociale cantonaux stables ou en recul

L'évolution des taux d'aide sociale cantonaux ne fait pas apparaître de changement marqué par rapport aux années précédentes. Les cantons comptant des centres urbains affichent toujours des valeurs supérieures à la moyenne. Dans les cantons à caractère rural, les taux d'aide sociale tendent à être inférieurs à la moyenne. Sur un an, le taux d'aide sociale a progressé dans 11 cantons et est demeuré stable dans 11 autres. 4 cantons affichent un recul du taux d'aide sociale (Neuchâtel, Bâle-Ville, Vaud et Appenzell Rhodes-Intérieures).

Les enfants, les personnes divorcées et les étrangers davantage exposés

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les personnes divorcées et les personnes de nationalité étrangère demeurent les plus exposés au risque de dépendre de l'aide sociale. Alors que le taux d'aide sociale des mineurs est passé de 4,9% en 2005 à 5,2% en 2014, celui des personnes de nationalité étrangère a parallèlement diminué de 0,3 point et s'établit à 6,3%. Les personnes divorcées ont aussi enregistré, à l'instar des mineurs, un niveau de risque d'aide sociale élevé avec un taux de 5,7% en 2014.

Augmentation de la durée de perception pour les dossiers ouverts

L'allongement de la durée de perception observée l'année précédente pour les dossiers en cours à fin 2014 s'est poursuivi. La valeur médiane de la durée de perception a progressé de 4 mois depuis 2008, passant de 19 à 23 mois. La durée de perception de l'aide sociale était égale ou supérieure à 23 mois pour la moitié des dossiers ouverts et inférieure à 23 mois pour l'autre moitié. Dans le même temps, la durée d'octroi pour les dossiers clos est restée stable, à 10 mois. Cette évolution indique que la proportion des bénéficiaires de longue durée a progressé dans les dossiers en cours.

27,5% des dossiers en cours de 2014 donnaient lieu au versement d'une aide sociale depuis 4 ans et plus. Si l'on considère l'évolution depuis 2009, on note une progression du nombre de dossiers avec une durée d'octroi supérieure à 4 ans. En 2009, la part de ces derniers dans les dossiers en cours se situait à 25,8%. Les dossiers de familles monoparentales, de personnes divorcées et de bénéficiaires de l'aide sociale plus âgés font plus souvent partie des dossiers de longue durée. En revanche, les personnes ne vivant pas seules mais formant une unité d'assistance à elles seules, les célibataires et les moins de 45 ans perçoivent relativement souvent une aide sociale pendant moins d'une année.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE Service des médias

La statistique suisse de l'aide sociale

La statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Elle a été mise sur pied en étroite collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. Les dossiers d'aide sociale sont saisis à l'aide d'un questionnaire standardisé. L'OFS veille au bon déroulement du relevé des données, assume la responsabilité de la livraison des données et exploite ces dernières. Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale se basent depuis 2009 sur un relevé de données exhaustif dans tous les cantons. La statistique suisse de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographiques et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide octroyée.

Le taux d'aide sociale

Le taux d'aide sociale est l'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale. Il mesure la part des personnes qui touchent au moins une prestation de l'aide sociale dans l'année, par rapport à la population résidante permanente le 31 décembre de l'année précédente selon la statistique de la population et des ménages (STATPOP).

La statistique de l'aide sociale a dix ans

Avec les données de 2014, on dispose désormais de dix années d'observation pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale dans toute la Suisse. Pour marquer cet anniversaire, une publication présentera, à la lumière d'analyses spécifiques, l'évolution de l'octroi de l'aide sociale en Suisse depuis 2005. Elle paraîtra au cours du premier trimestre 2016.

.....

Renseignements:

Marc Dubach, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 65 78,

e-mail: marc.dubach@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: kom@bfs.admin.ch

.....

Nouvelle parution:

Statistique suisse de l'aide sociale : le taux d'aide sociale se maintient à 3,2%, OFS Actualités, n° de

commande: 767-1401, gratuit

Commandes de publications : tél. : +41 58 463 60 60, fax : +41 58 463 60 61,

e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

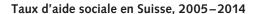
Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <u>www.statistique.admin.ch > Thèmes > 13 - Protection sociale</u>

La statistique compte pour vous. <u>www.la-statistique-compte.ch</u>

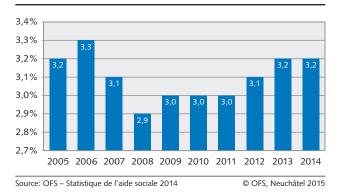
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

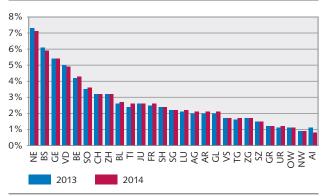
La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) a reçu ce communiqué de presse trois jours avant sa publication pour pouvoir accomplir les tâches qui lui incombent.







Taux d'aide sociale par canton, en 2013 et 2014



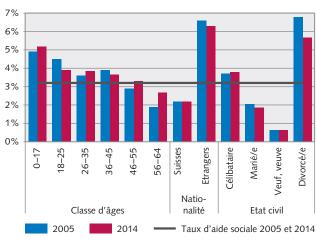
Source: OFS – Statistique de l'aide sociale 2014

© OFS, Neuchâtel 2015

G 2

Taux d'aide sociale selon des caractéristiques sociodémographiques, en 2005 et 2014



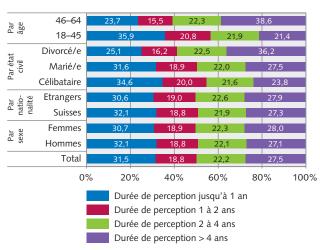


Source: OFS - Statistique de l'aide sociale 2014

© OFS, Neuchâtel 2015

Durée de perception selon des caractéristiques sociodémographiques des personnes ayant déposé la demande, en 2014





* Les chiffres étant arrondis, il se peut que les durées indiquées donnent un total s'écartant légèrement de celui des pourcentages.

Source: OFS – Statistique de l'aide sociale 2014

© OFS, Neuchâtel 2015